

## **Le calcul carbone s'étend à la radio et à la production sonore avec Carbon'Clap**

**Les acteurs de la production sonore (radio, podcast, audio digital et publicité audio) sont désormais dotés d'un outil indispensable pour évaluer leur empreinte carbone. Plus de 30 projets portés par NRJ Group, Radio France, Groupe M6 ou encore Binge Audio ont déjà pu évaluer leur empreinte carbone grâce à la plateforme Carbon'Clap. Cette avancée est le fruit d'une approche collective menée par le groupe de travail « radio et production sonore » d'Ecoprod et initiée par Lagardère Publicité News. Elle marque une nouvelle étape dans l'accompagnement du secteur audiovisuel vers des pratiques plus responsables.**

Fin 2024, Ecoprod lançait un groupe de travail autour des enjeux écologiques de la production sonore. Le groupe de travail fédère notamment des représentants de **RMC BFM ADS, de Lagardère Publicité News, de NRJ Group, de M6 Unlimited (Groupe M6), de Kawaii Studio, de Prodigious, de Publicis, de l'Alliance de la Radio, du SIRTI et d'autres membres de l'association Ecoprod.**

La première étape de la feuille de route du groupe de travail était de permettre d'évaluer l'impact carbone de la production sonore. Pour y parvenir, Ecoprod a adapté son outil de calcul carbone, Carbon'Clap, aux spécificités du secteur. Une étude pilote a notamment permis de mesurer l'empreinte carbone d'une heure d'enregistrement dans des studios de différentes tailles.

Désormais, l'impact environnemental de toute production sonore publicitaire, podcast ou émission de radio peut être évalué gratuitement dans Carbon'Clap.

Cette première étape illustre la volonté des acteurs de la production sonore à travailler collectivement pour la transition écologique de leur secteur, en posant les bases d'une pratique d'éco-production. Elle s'inscrit dans la continuité des actions portées par Ecoprod, dont la mission est de fédérer l'ensemble du secteur audiovisuel autour des enjeux environnementaux, en proposant notamment des outils communs et partagés.

La prochaine étape pour le groupe de travail est de définir une liste de bonnes pratiques à mettre en place en faveur de productions éco-responsables, et de s'accorder sur un référentiel commun qui puisse accompagner les productions de façon pérenne. Le groupe de travail est toujours voué à s'élargir et à s'enrichir de nouveaux participants du secteur de la production sonore pour la prochaine session qui se tiendra prochainement.

## À PROPOS D'ECOPROD

Ecoprod est l'association de référence qui œuvre à la transition écologique des secteurs cinématographique et audiovisuel en fédérant plus de 450 structures adhérentes. Depuis 15 ans, elle agit concrètement en proposant de nombreuses ressources et outils gratuits comme le Carbon'Clap, [calculateur carbone](#) homologué par le CNC, des [fiches pratiques](#), des [études](#), des [guides](#), etc. Elle dispense également des [formations à l'éco-production](#) adaptées à différents profils et besoins.

Elle a créé le [Label Ecoprod](#) avec l'ADEME et AFNOR Certification (250 productions labellisées ou en cours de labellisation). En avril 2024, Ecoprod a publié une [étude d'impact d'éco-production audiovisuelle](#) complétée en mars 2025 par les chiffres clés du secteur dans le [Rapport Carbon'Clap et Label Ecoprod 2024](#).

### CONTACTS

Ecoprod • Pauline LANDAIS • Tél : 06 31 80 88 40 • [paulinelandais@ecoprod.com](mailto:paulinelandais@ecoprod.com)